

**Abolition du programme Soutien à l'action bénévole
Le RQ-ACA s'oppose aux coupures déguisées visant
les organismes communautaires**

MONTREAL - Le 27 novembre 2014 – Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) juge inacceptable la recommandation de la Commission Robillard visant l'abolition pure et simple du programme Soutien à l'action bénévole, ce qui constitue une coupure déguisée visant entre autres les organismes communautaires. Le RQ-ACA demande au gouvernement Couillard de ne pas donner suite à cette recommandation, le temps d'évaluer adéquatement ce programme et de consulter les grands bénéficiaires, dont les organismes communautaires.

La preuve est maintenant faite: le mandat de la Commission Robillard n'est pas de réviser les programmes, mais de recommander des coupes aveugles, un peu partout, sur la base d'un simple exercice comptable, sans aucune étude d'impact.

Dans le cas du programme Soutien à l'action bénévole, le constat est flagrant. Pour le RQ-ACA, il est consternant de lire dans le rapport que puisque « 82% des subventions accordées sont moins de 500\$, il est peu probable que les sommes versées soient déterminantes pour la réalisation de projets ». Il est sidérant que des recommandations qui auront des impacts très importants sur les organismes communautaires soient effectuées sur les seules impressions des commissaires, sans aucune donnée, ni étude d'impact digne de ce nom.

Contrairement à ce qu'avance la commission, l'effet d'abolir le programme Soutien à l'action bénévole, ainsi que les enveloppes discrétionnaires des ministres dédiées aux organismes sans but lucratif, serait majeur. C'est la possibilité d'aller chercher jusqu'à 24,8 million\$ annuellement qui échapperait ainsi aux organismes communautaires, ce qui constitue une coupure importante de leur budget.

Pour les organismes communautaires qui sont déjà sous-financés et encore plus pour les organismes qui n'ont aucun financement gouvernemental à la mission et qui survivent uniquement grâce au soutien de bénévoles dévoués, ces sommes font une énorme différence. Et lorsque l'on considère les études économiques qui démontrent que pour chaque dollar investi par l'État dans le réseau, le milieu génère entre 4\$ et 10\$, cela permet de se questionner sérieusement sur la capacité de cette commission d'évaluer correctement les programmes et d'émettre des recommandations qui sauront être profitables au développement de la société québécoise.

- 30 -

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA regroupe 60 regroupements nationaux rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA à travers le Québec, lesquels interviennent sur une multitude de problématiques. Info: www.rq-aca.org

Pour information : Julie-Maude Beauchesne, agente de communication, 438- 397- 9107